

# Saas-Fee

## Saastal

### Règlement

1. Les courses de l'Allalin se déroulent entre le Mittelallalin (3550 m) et Saas-Fee (1800 m). Ces descentes sur glacier sont réputées être les plus hautes du monde.
2. Seul le comité organisateur des courses de l'Allalin est habilité à apporter des modifications au présent règlement.
3. Le parcours emprunte des pistes déjà existantes. Elles ne donnent lieu à aucune préparation spéciale.
4. Les pistes sont aménagées de portes de contrôle. Il est obligatoire de passer les portes de contrôle.
5. Sur le glacier, des endroits très peu visibles au bord de la piste sont matérialisés par des dispositifs de balisage, des fanions et autre signalisations (parcours officiel). La descente doit uniquement se faire sur le parcours balisé. **L'organisateur des courses de l'Allalin décline toute responsabilité en cas d'accident survenant en dehors de la piste balisée.** Tout participant qui quitte le parcours officiel se verra disqualifié.
6. Les participants s'engagent à adapter leur vitesse aux conditions et à descendre à vue. Par ailleurs, les règles FIS s'appliquent, notamment la règle FIS n° 2 (maîtrise de la vitesse et du comportement). Les consignes données par le personnel de sécurité doivent être strictement observées.
7. La direction des courses se réserve le droit d'écourter, de reporter, d'interrompre ou d'annuler les courses pour des raisons de sécurité, telles que le manque de visibilité, le faible enneigement, etc. **En cas de départ annulé, les participants se verront remboursés leurs frais d'inscription à hauteur de 50%. Le remboursement a lieu au bureau organisateur uniquement le jour de la course. Tout remboursement pour cause de maladie ou suite à un accident (également à hauteur de 50%) ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical.**
8. Les participants doivent impérativement respecter l'heure du départ. Ils sont obligés de porter leur dossard de manière visible durant toute la descente.
9. Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'effectuer des séances d'entraînement sur la piste. Des informations concernant des séances d'entraînement sont communiquées au bureau de la course.
10. Le port du casque est obligatoire pour tous les participants et pour toutes les courses.
11. Dans la catégorie fun (clubs et équipes) les tenues de course sont interdites. La fin de la course (arrivé au but) est préfixée à une heure après le départ. Les temps sont comptabilisés, mais seulement les costumes sont primés.
12. Tous les participants sont tenus de souscrire à une assurance accident. **Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.** Les organisateurs ne proposent pas d'assurance à la journée.

# Saas-Fee

## Saastal

13. Les courses de l'Allalin (ski alpin et snowboard) se déroulent dans les catégories suivantes:

Elle et lui	Cat. A	Dames/messieurs à partir de 16 ans
Clubs et équipes	Cat. B1	3-5 personnes par équipe, à partir de 18 ans
Équipes Féminines	Cat. B1	3-5 personnes par équipe, à partir de 18 ans
Clubs et équipes – Fun	Cat. B2	3-5 personnes par équipe, à partir de 16 ans
Dames/Messieurs (individuels)	Cat. C/F	Dames/messieurs 18-35 ans
	Cat. D/G	Dames/messieurs 36-49 ans
	Cat. E	Messieurs 50-59 ans
	Cat. H	Dames à partir de 50 ans
	Cat. I	Messieurs à partir de 60 ans

14. Le nombre de participants aux courses de l'Allalin est limité:

Descente en couple	300 couples ski alpin
Descentes clubs/par équipe	180 équipes ski alpin/30 snowboard
Descentes Allalin en individuel	1100 ski alpin/100 snowboard

15. Le certificat « Allalin » n'est décerné que pour les départs en individuel dames/messieurs :

- Or : vainqueur de chaque catégorie
- Argent : meilleur temps de la catégorie +30%
- Bronze : meilleur temps de la catégorie +60%

16. Toute infraction au présent règlement entraîne une exclusion immédiate de la course.

17. Sauf modalités spéciales stipulées dans le présent règlement, c'est le règlement des compétitions suisses (SWO) qui fait foi.

18. En s'inscrivant par écrit, le participant accepte le règlement et les modalités générales dans leur ensemble.

### **Modalités générales des courses de l'Allalin 2022**

#### **Date de remplacement**

Il n'y a pas de date de remplacement. Les courses ont lieu aux dates prévues et ne peuvent pas être changées l'une contre l'autre. Descentes clubs/par équipe: si les descentes clubs/par équipe n'ont pas lieu, les temps des descentes Allalin en individuel sont pris pour le classement (les trois meilleurs temps des cinq au maximum). Descentes Allalin en individuel: si les descentes en individuel n'ont pas lieu, le classement est pris des descentes clubs/par équipe.

#### **Billet de participation**

Le billet de participation donne droit aux avantages suivants :

- Numéro avec le nom du participant
- Cadeau de participation
- Certificat Allalin (art. 15 du règlement)
- Réduction sur le forfait de ski
- Transport des effets personnels du départ à l'arrivée
- Entrée aux festivités du soir

# Saas-Fee

## Saastal

### **Forfait de ski**

Une réduction est accordée sur les forfaits de ski aux remontées mécaniques de Saas-Fee **sur présentation du billet de la course**. Ces forfaits spéciaux sont valables 1 à 7 jours du 27.03. – 02.04.2022. Tous les prix s'entendent en CHF.

1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours	7 jours
67.00	130.00	177.00	231.00	285.00	328.00	373.00

### **Inscription**

Nous acceptons les inscriptions dès maintenant dans la limite des places disponibles (nombre limité de participants selon l'art. 13 du règlement). Pour cela, veuillez retourner le formulaire d'inscription dûment complété au bureau des courses de l'Allalin. **L'inscription sera définitive une fois le paiement effectué (frais d'inscription)**. En vous inscrivant, vous acceptez le règlement dans son ensemble, y compris les éventuelles dispositions qui diffèrent du SWO. **Le récépissé original ou une copie a valeur de confirmation de l'inscription.**

### **Changement de participant**

Tout changement de participant (si le numéro de dossard ne change pas) peut se faire gratuitement jusqu'à la veille (18h) de la course.

### **Modifications du programme**

Le tableau d'affichage officiel du bureau des courses vous informe des éventuelles modifications apportées au programme.

### **Ordre de départ**

Pour toutes les courses, l'attribution du numéro de dossard se fait en fonction du classement des 3 années précédentes dans le cas où les inscriptions et le versement des frais de participation ont été reçus avant le 31 janvier 2021 par le bureau des courses. Pour les inscriptions arrivées après cette date et pour les nouveaux inscrits, les numéros sont attribués en fonction de la date de réception des inscriptions (paiement). Les 30 premiers dossards seront tirés au sort.

### **Numéro de dossard personnalisé**

Il n'est pas possible d'ajouter le numéro de dossard personnalisé avec le nom personnel, si le paiement des frais d'inscription du départ n'est pas effectué 4 semaines au moins avant la course.

### **Retrait des dossards**

Heures d'ouverture du bureau des courses:

Du samedi 26.03.2022 à 13h00 au Samedi 02.04.2022 à 10h:

Tous les jours de 8h - 10h et de 16h - 18h. Les jours de course à partir de 07h

Le bureau des courses sera fermé le 27.03.2022

### **Hébergement**

L'hébergement reste à la charge et à l'initiative de chaque participant.

### **Réunion d'information**

Une réunion d'information aura lieu le jeudi soir. Le lieu et l'heure seront affichés au bureau des courses. Bien que facultative, cette réunion est fortement recommandée.

### **Renseignements**

Bureau de course Allalin-Rennen

3906 Saas-Fee

[allalin-rennen@saas-fee.ch](mailto:allalin-rennen@saas-fee.ch)

Tél. +41 27 958 11 33, lun-ven (heures de bureau)